

Agence : Champagne Ardennes  
Allée Jean Marie Amelin  
Bât E  
51370 Champigny

Tél : 03 26 05 15 25  
Fax : 03 26 05 05 04



**Commune de Thil**

*Mme Jacquet*  
Mairie de Thil  
1 place de la mairie  
51220 Thil

N° affaire : 6336601  
N° rapport : 16-2001-01 / 0  
Rapport établi le : 20/01/2016  
Par l'intervenant : Bellien Jérôme

Tél : 03 26 03 11 34  
Fax :  
Mél : mairiedethil@wanadoo.fr

## Rapport Accessibilité des personnes handicapées Etat des lieux et actions à mener

**Site : Mairie de Thil**

Adresse Mairie de Thil  
1 place de la mairie  
51220 Thil

Catégorie ERP : 5eme type W



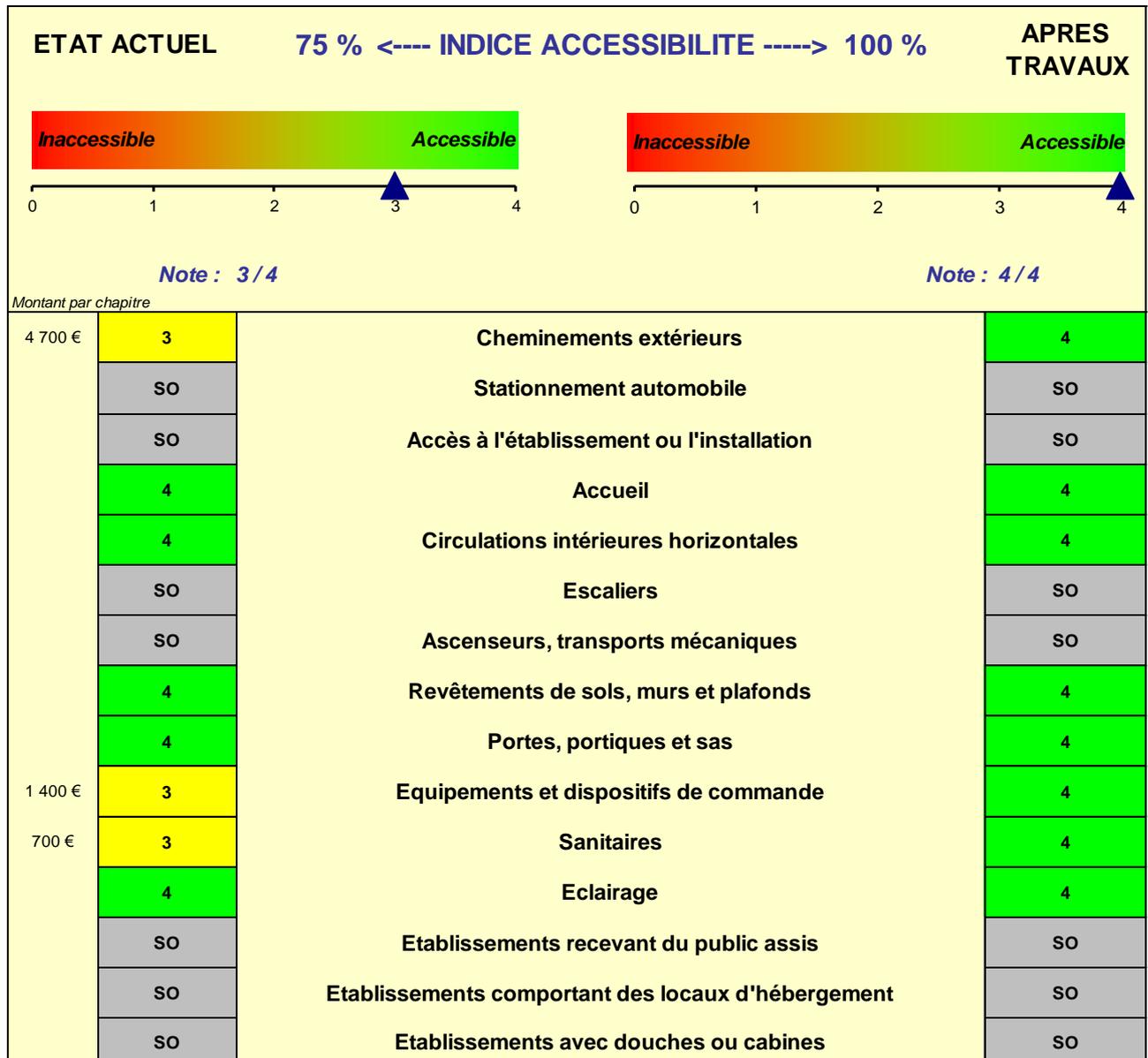
INDICE / DATE	0 /	1	2
REDACTEUR	Bellien Jérôme		
RELECTEUR			



## Sommaire

<b>1. Note générale d'Accessibilité .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Estimation financière .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Programme et déroulement de la mission.....</b>	<b>5</b>
<b>4. Accessibilité de l'établissement.....</b>	<b>6</b>
<b>5. Fiches Constats et propositions d'actions.....</b>	<b>9</b>
<b>6. Contexte de la mission.....</b>	<b>21</b>
<b>7. Annexe : Tableau récapitulatif des fiches constats .....</b>	<b>22</b>

# 1. Note générale d'Accessibilité



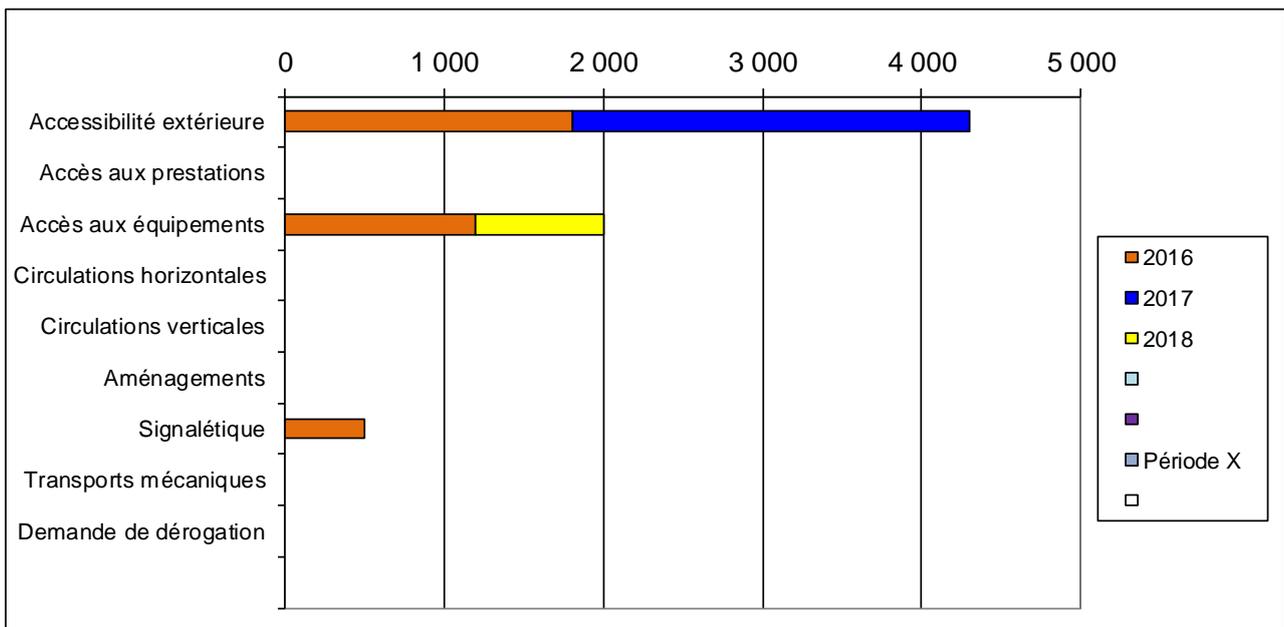
Note d'accessibilité	Commentaires
4	Accessible avec confort d'usage
3	Accessible
2	Accessible avec accompagnement
1	Non accessible
SO	Sans objet

Les notes attribuées sont à « dire d'expert »

## 2. Estimation financière

ESTIMATION FINANCIERE DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE:

**6 800 €**



ECHEANCE	Commentaires :	Estimation (€)
2016	Travaux prévus dans la 1ère année suivant la validation de l'Ad'AP	3 500
2017	Travaux prévus dans la 2ème année suivant la validation de l'Ad'AP	2 500
2018	Travaux prévus dans la 3ème année suivant la validation de l'Ad'AP	800
Période X		
	<i>sans ECHEANCE</i>	

Actions de mise en accessibilité	Commentaires :	Estimation (€)
Accessibilité extérieure	Cheminement extérieur, stationnement, accès à l'établissement	4 300
Accès aux prestations	Accueil, zone de vente, public assis, chambres, etc.	
Accès aux équipements	Cabines, caisses, commandes, etc.	2 000
Circulations horizontales	Cheminement intérieur horizontal, portes	
Circulations verticales	Escaliers	
Aménagements	Eclairage, sols, acoustique, etc.	
Signalétique	Sorties de secours, panneaux indicatifs, etc.	500
Transports mécaniques	Ascenseurs, tapis roulants, escaliers mécaniques, etc.	
Demande de dérogation	Selon CCH, article R.111.19.10	
	<i>sans Actions de mise en accessibilité</i>	

### 3. Programme et déroulement de la mission

---

#### **Conditions particulières d'intervention**

#### **Date de la visite :**

La visite s'est déroulée le 18 Janvier 2016

#### **Lors de notre visite, nous avons été accompagnés par :**

Lors de notre visite, nous avons été accompagnés par Mme Jacquet maire de la ville.

#### **Description succincte de l'ouvrage :**

Mairie de plain pied avec 2 accès et une salle annexe.

#### **Documents examinés :**

Pas de document transmis

#### **Autres informations :**

## 4. Accessibilité de l'établissement

---

### Cheminements extérieurs :

L'accès peut se faire soit par les marches depuis la place de la mairie soit de plain pied depuis l'ancienne cour d'école.



### Stationnement automobile :

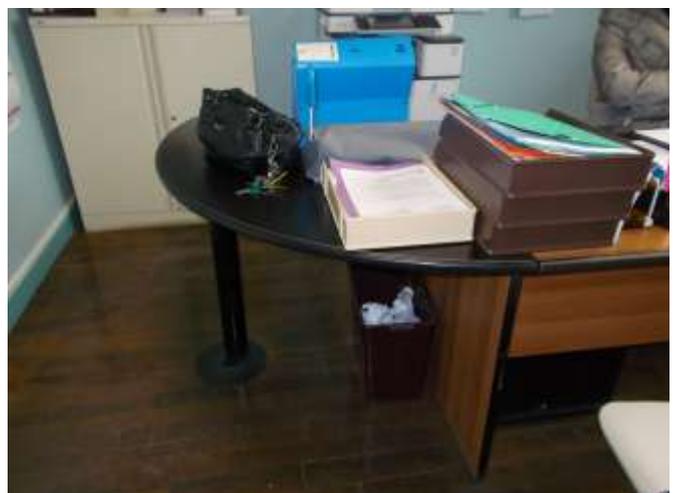
sans objet

### Accès à l'établissement ou l'installation :

sans objet

### Accueil :

Il y a un bureau d'accueil dans le secrétariat avec tablette adaptée.



### **Circulations intérieures horizontales :**

Les circulations intérieures sont suffisamment larges et sans ressaut. L'accès à la salle de conseil se fait depuis la cour et l'accès au secrétariat depuis le couloir.



### **Escaliers :**

sans objet

### **Ascenseurs, transports mécaniques :**

sans objet

### **Revêtements de sols, murs et plafonds :**

Pas de remarque particulière

### **Portes, portiques et sas :**

L'ensemble des portes est conforme à la réglementation.

### **Equipements et dispositifs de commande :**

Il y a des patères, des tables et une cabine téléphonique à disposition du public.



**Sanitaires :**

Il y a un sanitaire à disposition du public dans l'ancienne salle d'école.



**Eclairage :**

Pas de remarque particulière

**Etablissements recevant du public assis :**

sans objet

**Etablissements comportant des locaux d'hébergement :**

sans objet

**Etablissements avec douches ou cabines :**

sans objet

## 5. Fiches Constats et propositions d'actions

Les fiches ci-après indiquent des constats qui mettent en évidence des écarts par rapport à la réglementation sur l'accessibilité.

Ceux-ci peuvent être complétés par des propositions de solutions permettant d'atteindre un meilleur niveau d'accessibilité.

Le cas échéant, ces constats et propositions d'actions sont rattachés à un ou deux critères définis dans le tableau ci-après.

Les fiches indiquent également l'estimation financière des actions proposées (lorsqu'elle est prévue au contrat).

Le cas échéant, une variante est proposée.

ECHEANCE	Commentaires :
2016	Travaux prévus dans la 1ère année suivant la validation de l'Ad'AP
2017	Travaux prévus dans la 2ème année suivant la validation de l'Ad'AP
2018	Travaux prévus dans la 3ème année suivant la validation de l'Ad'AP
Période X	à réaliser ultérieurement si travaux spécifiques

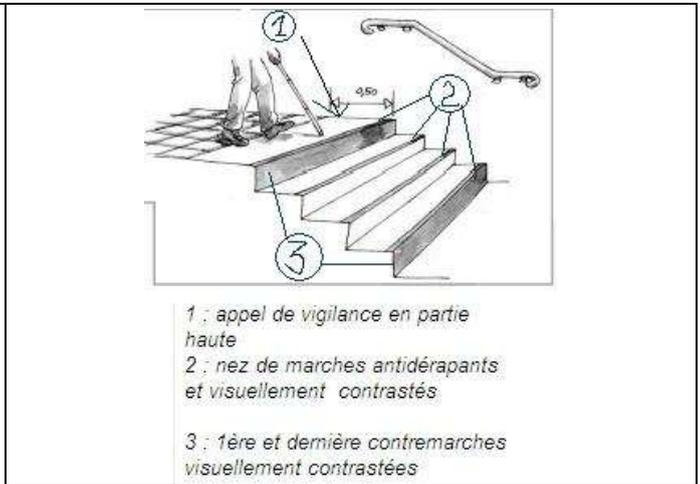
Actions de mise en accessibilité	Commentaires :
Accessibilité extérieure	Cheminement extéteur, stationnement, accès à l'établissement
Accès aux prestations	Accueil, zone de vente, public assis, chambres, etc.
Accès aux équipements	Cabines, caisses, commandes, etc.
Circulations horizontales	Cheminement intérieur horizontal, portes
Circulations verticales	Escaliers
Aménagements	Eclairage, sols, acoustique, etc.
Signalétique	Sorties de secours, panneaux indicatifs, etc.
Transports mécaniques	Ascenseurs, tapis roulants, escaliers mécaniques, etc.
Demande de dérogation	Selon CCH, article R.111.19.10

<b>FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES</b>	<b>FC n° 1</b>
---	----------------

**CHEMINEMENTS EXTERIEURS :**  
Escaliers extérieurs sur cheminements



**CONSTAT :**  
Présence de 11 marches à l'entrée de la mairie. Ces marches en disposent pas de tous les équipements réglementaires.



**PROPOSITION D'ACTION :**  
Mise en œuvre d'une bande d'appel à la vigilance, de 2 contre marche contrastées visuellement, de 11 nez de marches antidérapants et prolongation des mains courantes.

<b>2016</b>	<b>Accessibilité extérieure</b>
-------------	---------------------------------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
Ens	1	1600	<b>1600</b>

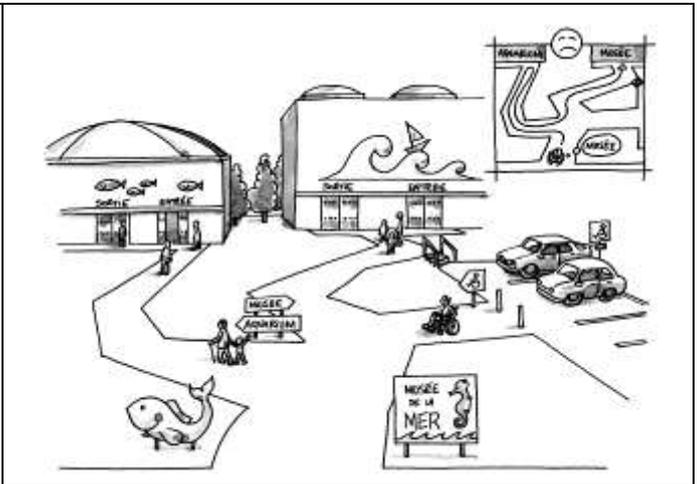


FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n° 2
--	---------

**CHEMINEMENTS EXTERIEURS :**  
Repérage des cheminements et des éléments structurants extérieurs



**CONSTAT :**  
Il y a un accès adapté pour les personnes en fauteuil depuis la cour de l'ancienne école mais il n'est pas signalé depuis l'entrée principale.



**PROPOSITION D'ACTION :**  
Mise en œuvre de panneaux indicateurs sur poteaux signalant les cheminements praticables par les personnes en fauteuil roulant

2016	Signalétique
------	--------------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	1	400	400

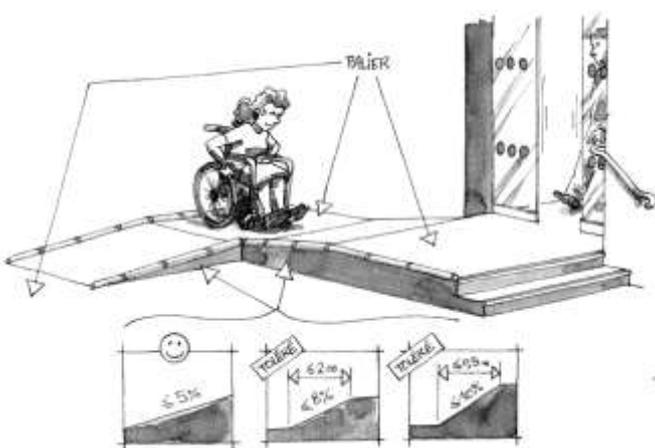


<b>FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES</b>	<b>FC n° 3</b>
---	----------------

**CHEMINEMENTS EXTERIEURS :**  
Pentes



**CONSTAT :**  
Présence d'une marche de 18cm à l'entrée de l'ancienne école suivi d'un ressaut.



**PROPOSITION D'ACTION :**  
Création d'une rampe d'accès de pente inférieure à 5% de 1,20 m de large y compris paliers de repos et chasse-roue formant également guidage pour aveugle (garde-corps non compris)

<b>2017</b>	<b>Accessibilité extérieure</b>
-------------	---------------------------------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
ml	3,5	700	<b>2500</b>



<b>FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES</b>	<b>FC n° 4</b>
---	----------------

**CHEMINEMENTS EXTERIEURS :**  
Trous en sol



<p><b><u>CONSTAT :</u></b> Il y a une grille dont les trous sont supérieurs à 2cm de diamètre dans la cour.</p>	 <p>Grille conforme aux normes, écartements <math>\leq 2\text{cm}</math> : ne laisse pas passer la canne</p>
---	--

<b><u>PROPOSITION D'ACTION :</u></b> Remplacement d'avaloirs par des équipements dont les trous sont inférieurs à 2 cm	
<b>2016</b>	<b>Accessibilité extérieure</b>

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	1	200	200

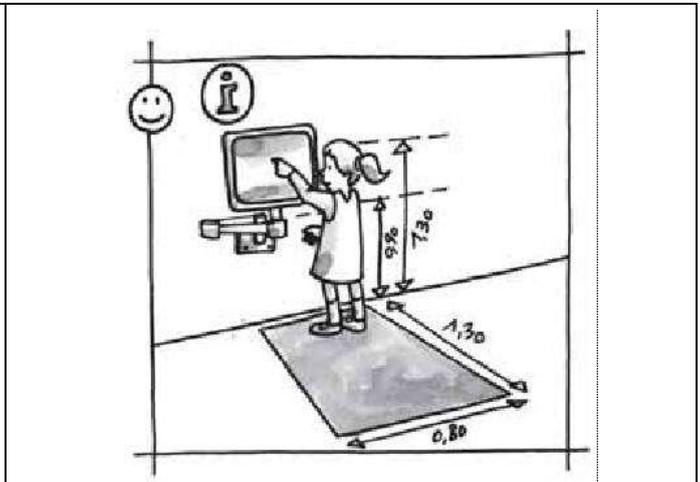


FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n° 5
--	---------

**EQUIPEMENTS ET DISPOSITIFS DE COMMANDE :**  
 Equipements divers accessibles



**CONSTAT :**  
 La cabine téléphonique est en partie haute des marches de l'entrée de la mairie et n'est donc pas accessible aux personnes à mobilité réduite.



**PROPOSITION D'ACTION :**  
 Déplacement de la cabine téléphonique au pied des marches.

2018	Accès aux équipements
------	-----------------------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	1	800	800

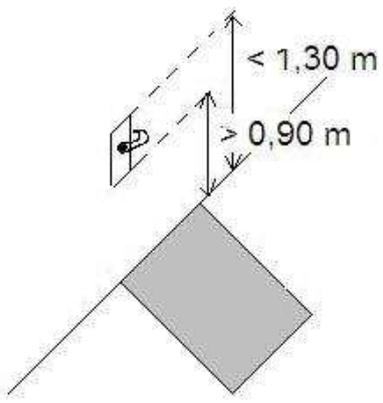


<b>FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES</b>	<b>FC n° 6</b>
---	----------------

**EQUIPEMENTS ET DISPOSITIFS DE COMMANDE :**  
 Equipements divers accessibles



**CONSTAT :**  
 Il y a un porte manteaux dans la salle du conseil mais les patères sont tous à plus de 130cm de hauteur.



**PROPOSITION D'ACTION :**  
 Mise en œuvre d'une patère entre 90 et 130 cm de hauteur.

<b>2016</b>	<b>Accès aux équipements</b>
-------------	------------------------------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	1	50	100

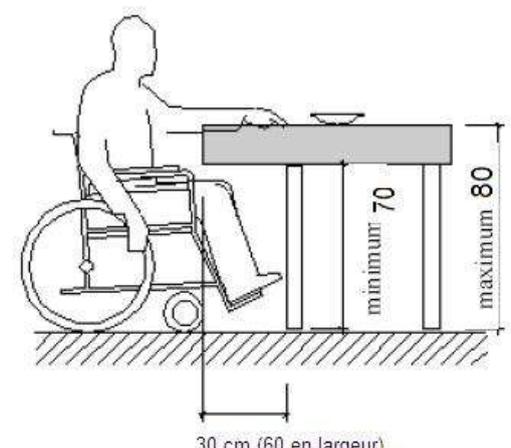


FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n° 7
--	---------

**EQUIPEMENTS ET DISPOSITIFS DE COMMANDE :**  
 Equipements divers accessibles



**CONSTAT :**  
 les tables de la salle du conseil sont trop bas pour passer les genoux en dessous.



**PROPOSITION D'ACTION :**  
 Remplacement de la table support par une table praticable

2016	Accès aux équipements
------	-----------------------

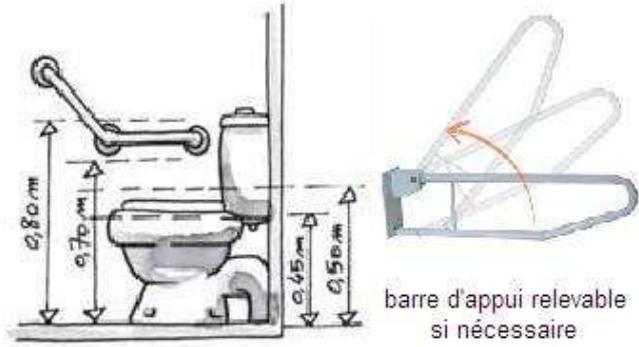
Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	1	500	500



<b>FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES</b>	<b>FC n° 8</b>
---	----------------

**SANITAIRES :**  
Aménagements intérieurs des cabinets



<p><b>CONSTAT :</b> Présence d'un sanitaire adapté dans l'ancienne école. Ce sanitaire n'a pas de barre d'appui.</p>	
--	--

<b>PROPOSITION D'ACTION :</b> Mise en place d'une barre d'appui latérale.	
<b>2016</b>	<b>Accès aux équipements</b>

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	1	300	300

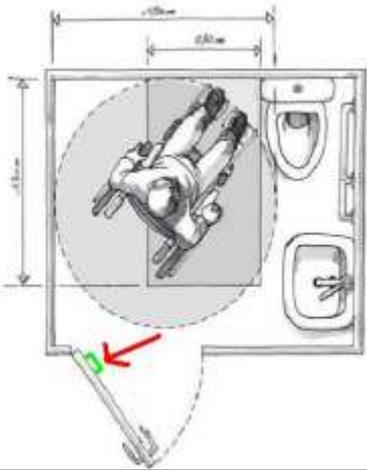


<b>FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES</b>	<b>FC n° 9</b>
---	----------------

**SANITAIRES :**  
Aménagements intérieurs des cabinets



**CONSTAT :**  
Présence d'un sanitaire adapté dans l'ancienne école. Il n'y a pas de barre de fermeture dans ce sanitaire.



**PROPOSITION D'ACTION :**  
Installation d'une poignée en U permettant de refermer la porte des sanitaires adaptés.

<b>2016</b>	<b>Accès aux équipements</b>
-------------	------------------------------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	1	100	100



<b>FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES</b>	<b>FC n° 10</b>
---	-----------------

<p><b>SANITAIRES :</b> Aménagements intérieurs des cabinets</p> 
---

<p><b>CONSTAT :</b> Présence d'un sanitaire adapté dans l'ancienne école. Ce sanitaire n'est pas signalé correctement.</p>	
--	---

<p><b>PROPOSITION D'ACTION :</b> Pose d'un pictogramme pour signalisation d'un sanitaire adapté</p>	
<p style="text-align: center;"><b>2016</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Signalétique</b></p>

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	1	50	100

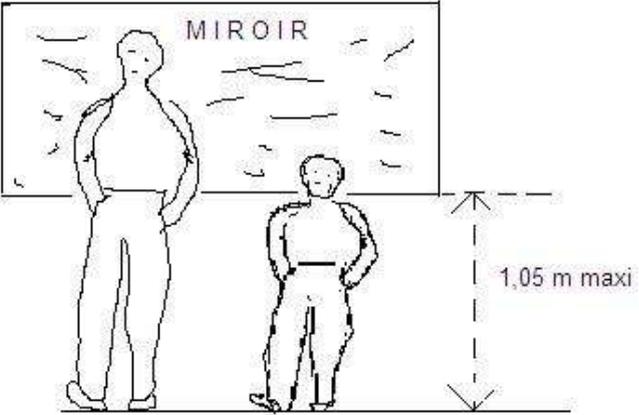


<b>FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES</b>	<b>FC n° 11</b>
---	-----------------

**SANITAIRES :**  
Aménagements intérieurs des cabinets



**CONSTAT :**  
Présence d'un sanitaire adapté dans l'ancienne école. Le miroir de ce sanitaire est trop haut pour être utilisable par tous.



**PROPOSITION D'ACTION :**  
Remplacement de miroirs des sanitaires communs handicapés par des miroirs dont le bas est moins de 1,10 m et utilisables quelque soit la taille de la personne.

<b>2016</b>	<b>Accès aux équipements</b>
-------------	------------------------------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	1	200	200



## 6. Contexte de la mission

---

### 6.1. Description de la mission :

Notre mission consiste en un diagnostic sur les conditions d'accessibilité aux personnes handicapées :

Notre mission comprend :

1. Examen des documents mis à disposition par le client (plans, procès-verbaux de commission d'accessibilité, rapport d'organismes agréés, lettres de l'administration, etc..).
2. Visite de l'ensemble des installations et équipements concernés par le diagnostic.
3. Analyse de leurs caractéristiques par rapport aux référentiels applicables, et mise en évidence des écarts.
4. Proposition de solutions techniques en vue de la correction des écarts relevés.
5. Estimation financière des solutions techniques proposées.

Ce diagnostic est basé sur une visite du site ; lors de cette visite, notre analyse est limitée à un examen visuel des éléments concernés, sans essais, calcul, mesure, analyse particulière, sondage destructif ou radiographie.

L'objectif de ce rapport est de fournir les grandes lignes du schéma directeur pour l'amélioration de l'accessibilité

L'estimation financière des solutions techniques réalisée à la demande du client correspond à un simple estimatif des coûts découlant des propositions formulées. Cette estimation ne s'apparente ni à un chiffrage, ni à un devis d'entreprise – seuls documents en mesure de déterminer le chiffrage précis des travaux découlant de ces solutions techniques.

Les montants estimés sont hors taxes et hors honoraires de maîtrise d'œuvre.

### 6.2. Référentiel

Ce diagnostic a été réalisé par référence aux textes suivants

Code de la construction et de l'habitation - partie réglementaire

**Articles R 111-19-7 à R 111-19-10 du CCH** relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations ouvertes au public existantes ;

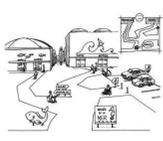
**Arrêté du 8 décembre 2014** fixant les dispositions prises pour l'application des articles R.111-19-7 à R.111-19-11 du code de la construction et de l'habitation et de l'article 14 du décret no 2006-555 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public

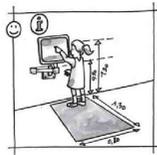
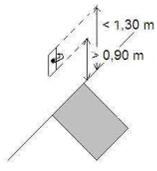
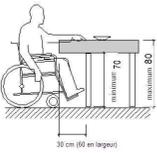
## 7. Annexe : Tableau récapitulatif des fiches constats

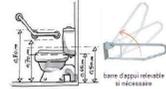
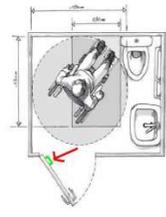
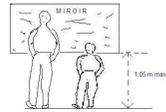
Le tableau suivant reprend le contenu des fiches constat et la notation ; il comprend :

- Le renvoi à une fiche de constat numérotée contenant d'éventuelles photos d'illustration. (Voir ci-après)
- « éléments observés » : il s'agit des composants, équipements ou dispositions constituant le bâtiment ou l'établissement.
- « constat - localisation » : analyse des points examinés mise en évidence des écarts par rapport à l'accessibilité.
- « propositions d'actions » : il s'agit de propositions de solutions permettant d'atteindre un meilleur niveau d'accessibilité.
- Critères définis en lien avec le client (lorsqu'ils sont prévus dans le contrat)
- L'estimation financière des actions proposées (lorsqu'elle est prévue dans le contrat) (la valeur est arrondie à la centaine d'€ supérieure).
- une proposition de variante (le cas échéant).

	NOTE	Éléments observés	Photo 1	Photo 2	Photo 3	Constat - localisation	Propositions d'actions	ECHEAN CE	Actions de mise en accessibilité	Unité	Qté	Prix Total arrondi
	3	Cheminements extérieurs										
FC n° 1		Escaliers extérieurs sur cheminements				Présence de 11 marches à l'entrée de la mairie. Ces marches en disposent pas de tous les équipements réglementaires .	Mise en œuvre d'une bande d'appel à la vigilance, de 2 contre marche visuellement contrastées, de 11 nez de marches antidérapants et prolongation des mains courantes.	2016	Accessibilité extérieure	Ens	1	1 600

	NOTE	Éléments observés	Photo 1	Photo 2	Photo 3	Constat - localisation	Propositions d'actions	ECHEAN CE	Actions de mise en accessibilité	Unité	Qté	Prix Total arrondi
FC n° 2		Repérage des cheminements et des éléments structurants extérieurs				Il y a un accès adapté pour les personnes en fauteuil depuis la cour de l'ancienne école mais il n'est pas signalé depuis l'entrée principale.	Mise en œuvre de panneaux indicateurs sur poteaux signalant les cheminements praticables par les personnes en fauteuil roulant	2016	Signalétique	U	1	400
FC n° 3		Pentes				Présence d'une marche de 18cm à l'entrée de l'ancienne école suivi d'un ressaut.	Création d'une rampe d'accès de pente inférieure à 5% de 1,20 m de large y compris paliers de repos et chasse-roue formant également guidage pour aveugle (garde-corps non compris)	2017	Accessibilité extérieure	ml	3,5	2 500
FC n° 4		Trous en sol				Il y a une grille dont les trous sont supérieurs à 2cm de diamètre dans la cour.	Remplacement d'avaloirs par des équipements dont les trous sont inférieurs à 2 cm	2016	Accessibilité extérieure	U	1	200
	3	Equipements et dispositifs de commande										

	NOTE	Éléments observés	Photo 1	Photo 2	Photo 3	Constat - localisation	Propositions d'actions	ECHEAN CE	Actions de mise en accessibilité	Unité	Qté	Prix Total arrondi
FC n° 5		Equipements divers accessibles				La cabine téléphonique est en partie haute des marches de l'entrée de la mairie et n'est donc pas accessible aux personnes à mobilité réduite.	Déplacement de la cabine téléphonique au pied des marches.	2018	Accès aux équipements	U	1	800
FC n° 6		Equipements divers accessibles				Il y a un porte manteaux dans la salle du conseil mais les patères sont tous à plus de 130cm de hauteur.	Mise en œuvre d'une patère entre 90 et 130 cm de hauteur.	2016	Accès aux équipements	U	1	100
FC n° 7		Equipements divers accessibles				les tables de la salle du conseil sont trop bas pour passer les genoux en dessous.	Remplacement de la table support par une table praticable	2016	Accès aux équipements	U	1	500
	3	Sanitaires										

	NOTE	Éléments observés	Photo 1	Photo 2	Photo 3	Constat - localisation	Propositions d'actions	ECHEAN CE	Actions de mise en accessibilité	Unité	Qté	Prix Total arrondi
FC n° 8		Aménagements intérieurs des cabinets				Présence d'un sanitaire adapté dans l'ancienne école. Ce sanitaire n'a pas de barre d'appui.	Mise en place d'une barre d'appui latérale.	2016	Accès aux équipements	U	1	300
FC n° 9		Aménagements intérieurs des cabinets				Présence d'un sanitaire adapté dans l'ancienne école. Il n'y a pas de barre de fermeture dans ce sanitaire.	Installation d'une poignée en U permettant de refermer la porte des sanitaires adaptés.	2016	Accès aux équipements	U	1	100
FC n° 10		Aménagements intérieurs des cabinets				Présence d'un sanitaire adapté dans l'ancienne école. Ce sanitaire n'est pas signalé correctement.	Pose d'un pictogramme pour signalisation d'un sanitaire adapté	2016	Signalétique	U	1	100
FC n° 11		Aménagements intérieurs des cabinets				Présence d'un sanitaire adapté dans l'ancienne école. Le miroir de ce sanitaire est trop haut pour être utilisable par tous.	Remplacement de miroirs des sanitaires communs handicapés par des miroirs dont le bas est moins de 1,10 m et utilisables quelque soit la taille de la	2016	Accès aux équipements	U	1	200

	NOTE	Éléments observés	Photo 1	Photo 2	Photo 3	Constat - localisation	Propositions d'actions	ECHEANCE	Actions de mise en accessibilité	Unité	Qté	Prix Total arrondi
							personne.					